

CONVENTION

« MONTPELLIER, VILLE INCLUSIVE, ACCESSIBLE ET SOLIDAIRE »

ENGAGEMENTS DE L'EQUIPE DE PATRICK VIGNAL

Une volonté affirmée : nous hisser au sommet des villes les plus accessibles d'Europe

GOUVERNANCE :

- 1 élu à la ville et à la métropole chargé de la **délégation transversale « Solidarités et accessibilité universelle »**
- 1 chargé de mission au sein du Cabinet du Maire chargé de faire le lien entre l'élu responsable et la cellule technique
- Une cellule technique « accessibilité universelle » transversale à l'ensemble des services et composée d'au moins 2 techniciens

Un lien étroit et régulier sera construit entre cette équipe et le CLCPH afin qu'une relation de confiance puisse être instaurée et qu'un travail partenarial efficace puisse être mis en place.

CONCERTATION :

Mise en place d'une instance de dialogue et de concertation avec les personnes en situation de handicap : association systématique et régulière du CLCPH à la conception et au suivi des projets (réalisation des espaces publics, des bâtiments publics, supports d'information etc)

ACCESSIBILITE DE LA CHAINE DE DEPLACEMENTS :

- **Voirie / espace publics**
 - Accélérer la mise en accessibilité des voiries de la Ville (32% actuellement)
 - Permettre un signalement simple des dysfonctionnements
 - Participer au groupe de travail RAVI du CEREMA
 - Accessibilité des lieux de vote et formation des accesseurs à l'accueil des personnes en situation de handicap
- **Logements :**
 - Accélérer la mise aux normes des logements sociaux
 - Réserver un contingent de logements adaptés aux personnes en situation de handicap dans le parc social
 - Création d'une base de données de l'ensemble des logements accessibles sur la Ville
- **Mobilité** : Equiper la ville en « **Optiguide** » afin de favoriser les déplacements PMR
- **Lieux publics / privés :**
 - Accélérer la mise en conformité des lieux recevant du public (ERP et IOP)
 - Sensibiliser et aider les commerçants à la mise en accessibilité de leurs établissements
- **La culture et le sport pour tous :** Encourager l'accessibilité des offres culturelles et des activités sportives et faire en sorte que la communication de ces établissements soit rendue accessible sur le web et les applications mobiles

Un outil : le Schéma Directeur d'Accessibilité de la voirie et l'espace public est un précieux document de planification technique et budgétaire qui, à partir d'une analyse fine du territoire, détermine des priorités de mise en accessibilité (des voiries, ERP, moyens de transport publics etc) sur des secteurs à enjeux et des cheminements prioritaires.

FORMATION : un service public pour tous !

- **Formation de l'ensemble du personnel municipal, métropolitain et des élus** à l'accueil et à l'orientation des personnes en situation de handicap pour un accueil adapté et bienveillant
- Elaboration d'un **programme de sensibilisation** dans les établissements scolaires en lien avec les associations

OUVERTURE D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS VISIBLE ET ACCESSIBLE

Mettre à la disposition des associations un espace de co-working, de bureaux et de salles de réunion, un secrétariat mutualisé dédié à la vie des associations.

SECURITE POUR TOUS

- Tous les véhicules électriques de la ville seront équipés de buzzer afin d'émettre un léger bruit permettant le **signalement de leur présence dès le 1^{er} kilomètre/heure**
- Mise en place d'expérimentations dans chaque quartier de la ville afin de définir des parcours continus et sûrs pour toutes les personnes à mobilité réduite.

Engagements du Comité de Liaison et de Coordination des associations de Personnes Handicapées et Malades Chroniques (CLCPH)

- Porter la parole la plus représentative des associations du secteur du handicap
- Contribuer à la qualité de la politique d'accessibilité universelle de la Ville
- Mobiliser la « commission accessibilité » du CLCPH (équipe de 10 experts représentant chaque type de handicap) sur l'ensemble des projets urbains, de transport ou d'équipements publics portés par la Ville
- Apporter son expertise d'usage et le conseil technique nécessaires à la construction des projets portés par l'équipe municipale en phase conception mais également en phase suivi
- Être force de proposition
- Assurer les expérimentations nécessaires à la qualité et l'adaptation des projets
- Contribuer à la mise en place et à l'organisation des actions de sensibilisation portées par la Ville sur la thématique du handicap
- Former les membres de la délégation Solidarités et accessibilité universelle de la mairie y compris dans le numérique